



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Interdiction de circulation et de stationnement – Parkings salle « Union » et Centre Polyvalent à Hobscheid

En raison de l'organisation de la « Habschter Beach Party » à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 20 juin 2024, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Tout stationnement et toute circulation de véhicules sont interdits sur le parking devant la salle « Union » et sur la partie délimitée par des barrières du parking Centre Polyvalent à Hobscheid, ceci du mercredi, 24 juillet 2024 à 17h00 jusqu'au dimanche, 28 juillet 2024 à 20h00.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 20 juin 2024
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu